Le Monde
EDITIONS

Jusqu'où tolérer ?

Textes réunis et présentés
par Roger-Pol Droit



Jusqu'où tolérer ?

8° R
118411

824 21980 92

JUSQU'OÙ TOLÉRER ?

Septième Forum *Le Monde* Le Mans

Textes réunis et présentés par

Roger-Pol Droit

Avec la participation de

Jacques ATTALI, Fawzi BOUBIA, Étienne-Émile BAULIEU, Monique CANTO-SPERBER, Souleymane Bachir DIAGNE, Jean-Marie CONSTANT, Jean DANIEL, Arlette FARGE, Marie-Odile GOULET-CAZÉ, Claude HAGÈGE, Pierre LEPAPE, Noëlle LENOIR, Alain de LIBERA, Jean-François LYOTARD, Jean-Noël PANCRAZI, Jean-Marie PAUL, Émile POULAT, Richard RORTY, Richard SHUSTERMAN, Lily SZENASI, Yves TERNON, Susana VILLAVICENCIO.

Le Monde
EDITIONS

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les Forums *Le Monde* Le Mans
textes réunis et présentés par Roger-Pol Droit.

Science et philosophie pour quoi faire ?, 1990.

Les Grecs, les Romains et nous.
L'Antiquité est-elle moderne ?, 1991.

Comment penser l'argent ?, 1992.

L'art est-il une connaissance ?, 1993.

Où est le bonheur ?, 1994.

L'avenir aujourd'hui, dépend-il de nous ?, 1995.



En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du copyright (6 *bis*, rue Gabriel-Laumain, 75010 Paris).

© Le Monde-Éditions, Paris, 1996
ISBN 2-87899-135-4



Préambule

Une idée faible ou forte

Roger-Pol Droit

« La tolérance est la vertu du faible. »

D.A.F. de Sade,
La Nouvelle Justine.

Double face

La tolérance est-elle molle ? Signifie-t-elle l'indifférence, le laisser-aller, l'abandon des limites ou des principes ? Certes non. Elle semble avoir cependant un côté douceâtre, presque fade — rien de vraiment attirant. Chacun conviendra sans doute que la tolérance est une belle vertu, plus nécessaire que jamais, exigée de tous côtés, pour toutes sortes d'évidentes raisons, en mille lieux et circonstances. Mais, cela dit, on ne semble guère la rechercher vraiment. Peut-être la trouve-t-on sans éclat, morne et grise, trop dépourvue d'aspérités pour attirer et retenir. Il conviendrait pourtant de s'aviser qu'il existe, tout simplement, deux visages de la tolérance — un sens faible, et l'autre fort [1].

1. Ces quelques lignes de préambule empruntent l'essentiel de leur contenu à mon article, « Les deux visages de la tolérance », publié dans l'ouvrage intitulé *Tolérance,*

On ne voit, bien souvent, que son sens faible. La tolérance désigne alors une zone de compromis entre le permis et le défendu : on laisse telle ou telle action s'accomplir — sans l'interdire, mais sans l'autoriser. Ainsi trouve-t-on souvent, dans les rues, un panneau indiquant : « Le stationnement des voitures est toléré sur les trottoirs. » La formule est moins simple qu'on ne le croit. Elle signifie, en effet, qu'à cet endroit le stationnement des voitures n'est « pas interdit » sur les trottoirs, alors que c'est généralement le cas. Mais ce stationnement n'est pas pour autant réellement autorisé. Il est simplement « toléré », sans qu'on sache dans quelles conditions particulières de durée, ni dans quelles circonstances, cette « tolérance » s'inscrit.

Des voitures peuvent s'arrêter là, voilà tout. Leur présence ne fera pas l'objet de sanction. Toutefois, ces voitures peuvent encombrer. Leur stationnement sur le trottoir risque notamment de gêner les piétons. Leur stationnement n'est pas désiré : il est subi, faute de mieux. On laisse faire, simplement, pour ne pas accroître à l'excès les difficultés des automobilistes, à cause de l'étroitesse de la chaussée, ou bien à cause du nombre des riverains qui, à cet endroit, souhaitent pouvoir garer leur véhicule près de chez eux.

Cette forme faible de la tolérance n'ouvre pas seulement une zone d'imprécision, un flou dans le domaine du droit. Ce domaine mal délimité demeure exposé à l'arbitraire. Rien n'empêche en effet que demain cette « tolérance » soit purement et simplement abolie. Elle est sans garanties comme sans principes. Rien n'exclut non plus qu'elle soit soumise à des interprétations diverses et inconciliables. Il s'agit d'une exception floue. Ce qui est toléré est de l'ordre de la licence, non de l'ordre des libertés.

De la même manière, une personne dont la présence est seulement « tolérée » ne se voit reconnu aucun véritable statut. On pourrait l'exclure, et sans doute le voudrait-on. Mais on ne le fait pas — par impuissance, par souci des convenances ou pour

---

j'écris ton nom (Éditions Saurat et Unesco, Paris, 1995). Je remercie vivement M. Fernando Ainsa, responsable des Éditions Unesco, de m'avoir autorisé à reprendre des extraits de cette étude.

toute autre raison. Ni sa présence ni ses libertés ne sont pleinement admises. « Quelqu'un » est là, subrepticement installé dans la position d'être seulement « quelque chose », et non pas une personne juridique et morale à part entière. L'autre se trouve ainsi réduit à n'être qu'une ombre, rangée à la périphérie du champ visuel. Cette ombre est maintenue hors des limites du domaine où s'échangent des paroles légitimes, priée de ne pas déranger, soumise implicitement au bon vouloir qui condescend à ne pas l'évincer totalement de la scène — non pas effacée comme une inscription à la craie qu'un coup d'éponge supprime, mais condamnée à se taire. Tenue de ne pas s'affirmer. Supposée se faire discrète, sous peine de n'être plus « tolérée ».

A cette face faible s'oppose une autre forme de la tolérance, qui présente des traits inverses. Elle suppose en effet la clarté des lois, et leur application rigoureuse, dans le souci du respect des libertés de chacun. Elle implique que l'autre soit en pleine lumière, et que je respecte ce qui, dans ses propos ou ses façons de vivre, me gêne. Des croyances que je ne partage pas, des opinions que je crois fausses, des comportements qui me choquent doivent pouvoir se manifester entièrement. Ils doivent aussi voir garantis, de manière effective, leurs droits fondamentaux à une existence sociale, et juridique, sans restriction aucune. Ils doivent même, pour qu'il y ait tolérance au sens fort du terme, recevoir de ma part une forme d'attention comparable à l'intérêt que je porte à mes propres convictions.

De ce point de vue, la tolérance suppose le désaccord. Loin d'exiger de chacun qu'il renonce à ses convictions et à ses croyances, elle demande au contraire qu'existent des systèmes de pensée incompatibles et des univers, intellectuels ou spirituels, inconciliables. Sans la multiplicité irréductible des croyances, des coutumes et des démarches, et sans leur affirmation la plus complète, elle n'aurait aucune raison d'être.

Envisagée dans toute sa puissance, la tolérance n'est donc pas mièvre. Elle n'est même pas douce. Elle ne se dérobe pas aux combats. Les affrontements ne lui font pas horreur. Associer l'idée de tolérance à celles de consensus ou d'indifférence constitue une méprise qui en affaiblit la portée. Pour l'entrevoir dans son intensité la plus grande, il faut au contraire poser

d'emblée le face-à-face — des individus ou des groupes — comme le fait premier à partir duquel la tolérance doit se constituer.

Toutefois, s'il y a bien combat, il est d'avance sans vainqueurs ni vaincus. La tolérance suppose en effet cette démarche singulière par laquelle chacun prend, à l'égard de ce qui lui est le plus cher, une sorte de distance intérieure lui permettant de percevoir combien ses convictions sont à la fois réelles et fabriquées. Ce n'est que par cette distance envers soi-même que le respect de l'autre est possible. Ce regard porté sur le caractère à la fois relatif et absolu de nos convictions n'a rien à voir avec l'indifférence. Ce que suppose en premier lieu la tolérance, sous sa forme forte, c'est que nous cessions d'adhérer à nos propres pensées comme un mollusque à sa coquille.

La question des limites

Savoir dans quelle mesure la tolérance a des frontières et discerner en quoi elles sont indispensables sont les préoccupations centrales de ce Forum. En posant cette question, on ne songe évidemment pas à un « seuil » quelconque, au-delà duquel ce qui était jusqu'alors supportable cesserait de l'être. Il ne s'agit pas de nous interroger sur les moments où la tolérance cesse, faute d'endurance, de courage ou de bonne volonté. Il s'agit bien plutôt de mettre en lumière certaines de ses limites fondatrices. Il est en effet nécessaire *à la tolérance elle-même* que ses limites soient nettement définies. Il ne s'agit ni d'une frontière imposée au respect de l'autre, ni d'une restriction du domaine propre à cette face « forte » de la tolérance. De telles limites sont à considérer au contraire comme sa condition de possibilité. La tolérance ne peut s'appliquer, par exemple, à l'apologie du meurtre, aux discours et aux actes racistes, aux appels à la haine.

Que toute opinion soit respectable et doive avoir droit de cité ne vaut, par définition, que dans un cadre défini. Or la constitution de ce cadre n'a rien d'arbitraire. Elle repose sur un principe de réciprocité. Tout discours ou comportement, quels qu'ils soient, permettant à tous les autres discours et comportements

de se poursuivre librement est, par définition, objet de la tolérance la plus totale. Mais, tout discours ou comportement qui vise à supprimer la possibilité même que certains autres, ou tous les autres, se perpétuent, quand ceux-ci ne portent pas atteinte aux personnes, ne saurait être toléré. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

Aisée à saisir dans son principe, cette réciprocité fondatrice de la tolérance est extrêmement compliquée dans son application à la diversité des situations concrètes. Comment agir, par exemple, face au respect des droits fondamentaux affiché par certains, quand on a toutes raisons de penser qu'ils n'ont d'autre projet que d'user des libertés pour les supprimer ? Comment concilier, concrètement, l'universalité de principe de la tolérance et l'infinie diversité des pratiques culturelles ? Ces questions exigent évidemment que l'on réfléchisse sur ce qu'est, et sur ce que peut devenir, la tolérance aujourd'hui. Tel est l'objet de ce Forum, dans la mesure où, on l'a compris, la question des limites de la tolérance et celle de sa définition même sont pratiquement indissociables.

Un désordre fécond

Pas plus que les six éditions précédentes ce septième Forum ne traite de son objet de manière linéaire, formellement hiérarchisée ni rigidement structurée. Comme à chaque fois, il s'y mêle des styles divers. Des approches au premier abord disparates s'y croisent sans toujours coïncider. Ce « jeu » — à la fois plaisir gratuit et libre mouvement des pièces — est délibéré. Le succès de cette rencontre est en effet lié, pour une part, aux surprises heureuses qui naissent de la juxtaposition de discours n'ayant pas, en général, l'occasion de se côtoyer de si près. De cette proximité émergent des effets de sens, et parfois des idées, qui n'auraient peut-être pas existé autrement.

C'est pourquoi jamais il n'a été question d'enfermer les analyses dans des cadres préétablis, ni de vouloir faire entrer toutes les interventions dans le même moule. Les décalages existant entre les thèmes, les tons, les rythmes des uns et des autres n'ont

donc jamais parus à réduire. L'uniformisation serait ici un artifice. On retrouvera dans ce livre, sous des formes propres à l'écrit, le même désordre relatif et concerté que dans les journées. Le but est simple : non pas enfermer le lecteur dans un cadre définitif, supposé conforme au « bon ordre » de l'enchaînement des idées et des parcours, mais offrir la possibilité à chacun de suivre ses chemins et d'emprunter les raccourcis qui lui paraîtront souhaitables.

Cette liberté, comme toute autre, n'est pas licence. Le disparate n'est supportable que sur fond de cohérence et de résonance. Sans être autoritairement disposés selon un ordre intangible, les éléments de ce livre entretiennent des relations qui ne sont évidemment pas le fait de l'arbitraire ni du hasard. L'aventure de ce Forum, depuis 1989, tient peut-être tout entière dans cet équilibre entre, d'une part, le choix mûrement pesé des thèmes, des personnes et des styles et, d'autre part, événements parfois prévisibles mais jamais assurés, les alliages aléatoires et instantanés qu'engendrent les débats, les questions du public, les échos d'une journée sur l'autre.

Dès le début, la raison d'être du Forum fut de montrer qu'une réflexion commune sur de grandes préoccupations de notre époque pouvait être *à la fois* philosophique et populaire. Le pari consiste à tenir ensemble, chaque année, les deux versants, sans céder sur l'un ou l'autre : l'exigence de rigueur et d'analyse des concepts ne saurait être reléguée au second plan, le projet d'ouverture au plus large public ne peut être perdu de vue. Cette ligne est toujours à tracer, continûment, en écartant à la fois les propos obscurs et les banalités faciles. L'affluence massive du public, son attention extrême, la qualité de ses questions confirment que cette manifestation correspond effectivement à une attente. Bien avant que ne se répande la mode des « cafés philosophiques », les milliers de participants au Forum *Le Monde* Le Mans ont su montrer combien la volonté de comprendre est vive dans notre société.

J'ai décidé pour ma part de cesser de participer à cette activité, heureux de l'avoir fait exister et vu croître au fil des ans. Au terme de sept Forums, la nécessité de laisser place à de nouvelles initiatives s'est fait sentir. Ce Forum annuel se développe

désormais sous la direction de Thomas Ferenczi, rédacteur en chef du journal *Le Monde*, qui lui apporte des idées neuves et assure son nouvel essor.

Trois mots d'adieu

Il fallait bien tenter de saluer tous ceux qui, au cours de ces sept années, ont contribué à ces rencontres comme aux livres qui en sont issus. Participants, organisateurs, administrateurs, techniciens, amis..., ils étaient trop nombreux. Mais j'avais trop à leur dire, ou bien encore j'étais trop ému, ou trop peu porté à regarder en arrière, à dresser des bilans..., bref, je n'y suis pas arrivé. Les phrases ne tenaient pas. Le décalage entre les mots et ce qui fut vécu était trop important. Mieux valait renoncer. Il était pourtant impossible de faire silence, de clore sans un mot tout ce temps de parole. Celle dont je partage la vie m'a une fois de plus sauvé, en me faisant don de ces vers impromptus, rédigés le jour même, à la hâte, dans la salle. Des alexandrins pompiers, genre noces et banquets, permettent de dire en riant deux ou trois choses graves. Je les ai lus au Mans, et sans retouche, avec son agrément, je les reprends ici.

Voici. L'heure est venue. Heure fatale de l'adieu,
Où s'étreignent les cœurs et se mouillent les yeux,
Où l'on prend gravement la mesure du temps,
L'heure où l'horloge dit : « Oui, cela fait sept ans ! »

Sept ans, puisque s'achève ce septième Forum.
Sept ans qui font un bail dans le destin d'un homme !
Permettez un instant, oh ce moi haïssable,
Que je revoie la trace de mes pas dans le sable...

« Allô ? Roger-Pol Droit ? — Ici, docteur Lelièvre
Viendriez-vous au Mans ? La raison n'est point mièvre
Il s'agirait pour vous de mener un débat
Sur la science aujourd'hui, *hic et nunc*, ici-bas. »

Trois cents vous deviez être, vous, chers participants,
Mais par un prompt renfort, vers le Palais du Mans,
Nous nous vîmes huit cents réunis en ces lieux.
Qu'allions-nous faire dès lors d'un fait si merveilleux ?

Briser là ou poursuivre, il nous fallut choisir.
On trancha promptement, par goût et par plaisir.
Ce serait un Forum, tenu dans la cité
Par la mairie, *Le Monde* et l'Université.

J'aime les imprévus, je chéris l'aventure,
Construire les rails tandis qu'avance la voiture,
Concevoir avec d'autres, en ne partant de rien,
La fabrique d'un objet qui grandit et prend bien...

C'est dire si ce Forum, en sept ans, m'a comblé !
Associé à Lelièvre, Jolivet et Tremblais
Entouré par le Cercle des amis du Forum
Celui des bénévoles, tant de femmes et tant d'hommes,

Et vous surtout, ô chers participants,
Vous sans qui il fût vain de tenter de voir grand,
Venus nombreux goûter, de vos tâches faisant fi,
Avec nous les délices de la philosophie.

La chose se peut dire, aussi, tout autrement
Si l'on veut résumer ces Forums du Mans
En chiffres éloquents aux allures d'inventaire
Seul le raton-laveur y manque, pardon Prévert.

Nous nous sommes vus durant deux cent quarante-huit heures.
Parlèrent pas moins de cent soixante-quinze orateurs.
Et la chronique écrite de ces sept années d'âge
Se publie somme toute en deux mille huit cents pages.

Mais foin d'un tel bilan ! Laissons là le passé !
L'évocation suffit, j'en ai dit plus qu'assez
Le Forum continue, vivant et sans rupture !
Le présent, aujourd'hui, a pour nom le futur !

Ô instant solennel, ô moment grave et beau !
Où la main à la main vient passer le flambeau

Celui que, devant vous, dans cette salle assis,
Je tends avec ferveur à Thomas Ferenczi !

Un mot encore, un seul, à vous tous adressé
Un mot auquel je tiens, un mot dit et pensé,
Pour les sept ans passés, pour ce qui fut ici,
A tous et à chacun, du fond du cœur, merci.

1. La parole des autres

« S'il fallait tolérer aux autres tout ce qu'on se permet à soi-même, la vie ne serait plus tenable. »

Georges COURTELINE.

Pas de tolérance sans réciprocité. Je ne peux demander à être écouté tout en refusant ce que les autres ont à dire, ni exiger la parole et forcer autrui à se taire, pas plus que je ne pourrais légitimement imposer l'exercice de mes libertés et refuser celles qui me sont étrangères. Simple à exposer comme à comprendre, ce principe de symétrie n'est pas, dans les faits, toujours aisé à mettre en œuvre. Non pas simplement en raison de la multiplicité des passions humaines, de la complexité des situations concrètes ou de l'ambiguïté du réel. Si ce n'était que cela, la tolérance serait logée à la même enseigne que toutes ces notions où s'opposent banalement la pureté des définitions et la trouble incertitude des réalités. Or ce n'est pas seulement parce que principes généraux et cas singuliers s'ajustent imparfaitement que la tolérance se trouve comme en porte à faux.

La dissymétrie vient des langues elles-mêmes. Toutes ne disent pas exactement, sous des mots divers, les mêmes idées. Claude Hagège, en ouverture aux réflexions de ce Forum, résume la leçon des langues. Du latin au sanskrit, du bulgare au chinois, de l'arabe au russe, sans compter quelques autres langues, il parcourt avec allégresse les principaux termes désignant la tolérance, souligne comment se sont formées les dérivations, explique quels sont les sens premiers et dégage les quatre traits principaux autour desquels s'est agencée la notion même de tolérance dans les différents idiomes. On voit se dessiner, à travers les particularités nombreuses et les singularités linguistiques, une évolution d'ensemble. Elle conduit d'un sens premier (« supporter, endurer, subir ») à un sens second, plus

moderne, que les termes « admettre » ou « reconnaître » peuvent évoquer à peu près.

C'est une évolution au premier regard toute différente que retrace pour sa part Étienne-Émile Baulieu, dans la mesure où il rappelle les progrès rendus possibles par les découvertes de la biologie hormonale dans le domaine de la procréation humaine. On s'imagine encore parfois que ces nouvelles possibilités médicales constitueraient une menace pour les individus, un risque pour la vie elle-même, voire on ne sait quel cheminement vers le diabolisme le plus achevé. A l'opposé de telles divagations, le savant souligne combien ces découvertes rendent possibles de nouveaux choix. Parce qu'elles nous rendent plus libres, en nous confrontant à de nouvelles possibilités dont nous sommes seuls à décider, les nouvelles techniques de contraception, d'avortement et de procréation médicale exigent que nous soyons plus responsables, mais aussi, par là même, plus tolérants envers les décisions et les croyances des autres. A l'image d'une liberté menacée de restriction il convient d'opposer la tolérance rendue nécessaire par une liberté accrue.

Malgré les apparences, il se pourrait qu'on ne soit pas si loin de la question soulevée par les langues. Ne s'agit-il pas, dans les deux cas, de suivre un mouvement qui conduit d'une situation subie à une décision voulue ? N'est-on pas à chaque fois en train de passer d'une tolérance-endurance à une tolérance-coexistence ? Peut-être l'histoire des termes et celle des sciences conduisent-elles en l'occurrence à une même sorte d'exigence — celle qui nous fait aller du passif à l'actif, du restreint à l'ouvert, de la soumission à la responsabilité, des rapports hiérarchisés à la coexistence. En va-t-il de même des relations internationales et de l'évolution politique du monde ?

En lisant l'intervention de Jacques Attali, on se dit que la réponse à cette dernière interrogation doit évidemment être positive. Il souligne en effet que la tolérance aujourd'hui ne peut plus s'inscrire simplement dans des relations de voisinage. Elle doit au contraire être conçue d'emblée à l'échelle mondiale et construite avec le soutien d'institutions internationales indépendantes des États. Nous sommes en effet dans une situation

où les décisions industrielles mises en œuvre ici ou là peuvent avoir, demain, dans une région du globe tout autre que celle de leur développement, des conséquences irréversibles sur les conditions de vie des générations à venir. L'époque ne peut oublier, par ailleurs, ce que les massacres de ce siècle ont enseigné. Une tolérance irréfléchie, illimitée, incapable de distinguer ce qui relève de la liberté d'expression de ce qui ressortit à l'appel au meurtre n'est plus véritablement une tolérance digne de ce nom.

La « parole des autres » ne représente donc pas seulement les tournures des diverses langues, où s'expriment autant de tournures d'esprit. Elle ne signifie pas non plus, de manière univoque, la diversité des discours et des positions morales et pratiques que suscitent, par exemple, l'avortement, la contraception et les méthodes nouvelles de fécondation. La parole des autres — dans la mesure où elle doit être libre, critique et critiquable — est le premier fondement de la tolérance.

LA LEÇON DES LANGUES. DE LA RÉSIGNATION À L'OUVERTURE

Claude Hagège

En ce qui concerne la notion de tolérance, l'examen des langues, et spécifiquement du contenu des mots, peut apporter quelque lumière. Mais celle-ci est finalement assez modeste, parce que les mots sont des objets institutionnels, ils vivent. Une fois lancés, ils développent leur propre histoire, leur destinée spécifique, et il est quelquefois vain de vouloir creuser leur étymologie pour saisir leur contenu, en particulier quand ce contenu s'est écarté de celui d'origine.

Cependant, l'utilité de cet examen des langues a été maintes fois soulignée par d'illustres penseurs. Ainsi Charles Rollin, grand éducateur de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, écrivait-il : « L'intelligence des langues sert comme d'introduction à toutes les sciences. » Le philosophe Alain, pour sa part, écrit plus près de nous, il y a quelques décennies : « Une analyse directe des mots usuels permet toujours de traiter honorablement n'importe quelle question. » Peut-être Alain est-il ici quelque peu optimiste, mais c'est une idée féconde. Et enfin le philosophe Louis Lavelle, mort comme Alain en 1951, eut cette formule connue, que je me permets de vous rappeler : « Le langage n'est pas, comme on le croit souvent, le vêtement de la pensée, il en est le corps véritable. »

Si donc je parle en premier, peut-être est-ce parce qu'il convient de commencer par un décorticage, toujours très modeste et quelquefois décevant, des mots.

Le titre de ce Forum n'est pas sans ambiguïté. « Jusqu'où

tolérer ? », cela signifie-t-il : jusqu'où tolérer l'intolérable ? Et puisque, parmi les choses intolérables, il y a l'intolérance, le Forum pourrait nous inviter à nous interroger sur le thème : jusqu'où tolérer l'intolérance ? Ne pas tolérer l'intolérance, c'est en fait recommander, sinon imposer, la tolérance. Mais est-ce que la tolérance peut toujours être recommandée, ou imposée ? N'y a-t-il pas des cas où on doit, sinon être intolérant, en tout cas ne pas trop tolérer ?

Ce qui ressort de cette analyse, c'est que tolérer et tolérance ne sont pas du tout des mots homologues, en dépit d'une dérivation morphologique évidente, en français comme dans de très nombreuses langues. *Tolérance* dit beaucoup plus que *tolérer*. Il se trouve que sont dans la même situation les langues qui ont emprunté aux langues d'Occident, comme le français, et celles qui ont, par provignement et par dérivation propres à leur morphologie, édifié des termes de même contenu. Les verbes signifiant « tolérer », dans ces langues, qu'ils soient ou non à l'origine dérivationnelle du mot « tolérance », ont un sens beaucoup plus restreint, sinon beaucoup plus modeste.

Dans toutes ces langues, il fallait bien que l'on introduisît des termes répondant à cette notion de tolérance. Le problème principal était : dans quelle mesure un tel terme, né dans un contexte assez particulier, celui des guerres de Religion et des conflits idéologiques en Occident, est-il adaptable à des civilisations — l'indienne, la chinoise, la japonaise ou même l'hébraïque ou l'arabe — très différentes par leur histoire et par leur destinée ?

Je ne prendrai comme exemple que celui du père Matteo Ricci, dépêché par le Vatican en Chine, au début du XVIIe siècle, afin d'apprendre aux empereurs mongols l'astronomie et le calcul, contre la construction de quelques églises à Pékin. Le père Ricci, qui se sinisa et devint un mandarin sous le nom de Li Ma Tou, a dû traduire les notions aristotéliciennes de « substance » et d'« attribut », reprises plus ou moins dans un contexte évangélique. En chinois, cette traduction — cela n'est pas sans rapport avec la tolérance, bien que ce soit un autre sujet — posait des problèmes insondables. Le chinois obéit en effet à une tout autre logique que les langues indo-européennes, en procédant par rapprochement de contraires, par polarisation

d'homologues. Dès lors, l'opposition aristotélicienne, ensuite reprise par la pensée chrétienne, entre substance et attribut n'évoquait absolument rien de précis qui dît quoi que ce fût à l'imagination des sinophones. Matteo Ricci, qui connaissait bien le chinois, a inventé un terme, *yī lài zhê*, pour dire l'« attribut », c'est-à-dire ce qui prend un appui sur la substance, et *tsì lì zhê*, c'est-à-dire ce qui se tient par soi-même, pour dire la « substance ». Ces termes ne s'opposent en rien l'un à l'autre, sauf si une tradition leur permet de fonder une opposition.

Je pourrais aussi citer l'exemple de Dieu. Il fallait bien que Matteo Ricci acclimatât l'idée de Dieu. Il a trouvé *Tiān Dí*, c'est-à-dire « le maître du ciel ». Cela disait un peu plus que la traduction directe de ce que Dieu a de vertigineusement transcendant, en principe, dans le christianisme — comme dans le judaïsme. On a donc pris « le maître du ciel » parce que cela évoquait quelque chose, bien que très lointain, aux Chinois.

Les mots sont donc clairement des institutions, singulièrement les mots qui ont, comme celui de « tolérance », un contenu culturel marqué et renvoient à une notion solidaire d'une idéologie. C'est pourquoi le fait que les langues aient adopté ce terme de « tolérance », soit en l'empruntant purement et simplement, moyennant quelques ajustements phonétiques, soit en cherchant les racines — dans leur passé ou dans les langues de prestige dont elles sont issues ou dont elles se réclament — qui fussent en mesure de rendre cette notion, ne peut pas nous fournir de viatique suffisant, dans la mesure où l'enquête linguistique ici a quelques aspects décevants : les mots sont créateurs, si on peut dire, de nouvelles traces culturelles. Leur contenu finit par créer des schèmes de pensée.

Par conséquent, il est vrai à la fois de dire, comme on le soutient depuis très longtemps, que la langue reflète la pensée et de dire, comme l'affirme la thèse attribuée à Whorf, à Humboldt et à Sapir, que, à son tour et de manière dialectique, la langue suscite, crée, génère des schèmes de pensée tout autant qu'elle les reflète.

Dans ces conditions, les quelques remarques que je vais vous présenter — qui s'efforceront de ne pas être un catalogue —

passent en revue l'ensemble des moyens que certaines langues ont essayé d'imaginer pour traduire cette notion.

Commençons par l'aire culturelle qui est probablement la source universelle de l'idée de tolérance, c'est-à-dire l'Occident. La Grande-Bretagne était occupée, jusqu'au début du XIVe siècle, par des francophones. La cour et l'aristocratie l'étaient. C'est à l'époque même où le français était langue dominante en Angleterre que le mot a été introduit en français, tiré du latin *tolerantia* ; mais le français n'a pas gardé « tolération » tandis que l'anglais possède les deux formes : *toleration*, qui est un peu plus passif, et *tolerance*, la tolérance, qui est un peu plus actif. Pourquoi est-il plus actif ? Parce qu'il est dérivé du participe. Le participe vient du verbe. Par conséquent, dans la tolérance, il y a quelque chose de moins statique que dans la « tolération » — pour acclimater en français ce mot aujourd'hui anglais, d'origine latine.

D'où venait cette racine ? Du latin *tollo*, soulever un poids. Soulever — supporter, que l'on a en védique, avec *tulā*, balance (= qui supporte des poids). En latin, *tolero* est comme *recupero*, sur *capio*, une dérivation rare en *ero*, dont nous ne connaissons pas bien l'histoire et dont nous avons par ailleurs très peu d'illustrations.

Plus tard, nous voyons souvent l'antonyme apparaître avant le simple ou avant le positif. Ainsi, en français, *intolérable* apparaît dès la fin du XIIIe siècle (1295), d'après une datation, par emprunt au latin, *intolerabilis*, au sens d'« insupportable ». *Tolérable* — le positif — est emprunté soixante ans plus tard, en 1355. Il est introduit par Nicolas Oresme, le célèbre évêque de Lisieux qui, du fait qu'il prit le parti d'écrire en français et non pas en latin, langue que tout le monde utilisait dans la culture et les sciences, fut un des plus grands créateurs de mots abstraits du français, dans la seconde moitié et jusqu'à la fin du XIVe siècle. C'est également Nicolas Oresme qui est le créateur de ***tolérance***, mais plus tard, vers 1380. En 1393, *tolérer* est emprunté. Autrement dit, *intolérable* précède *tolérable*, *tolérable* précède *tolérance*, *tolérance* précède *tolérer*, ce qui n'est pas sans signification. Même s'il ne s'agit ici que d'une modeste incursion dans l'histoire de la formation de ces mots, je pense

que ce n'est pas sans conséquence philosophique. Évidemment, par la suite, c'est dans le contexte des guerres de Religion, au XVIe siècle, en France en particulier, que *tolérance* prend le sens de reconnaissance d'une liberté religieuse.

Pour traduire cette idée, si vous regardez un dictionnaire français-bulgare, vous verrez *religioznd terpimost*. *Terpimost* veut dire tolérance dans les langues slaves ; *terpiest(i)* veut dire supporter, souffrir. La tolérance n'est pas envisageable autrement que comme religieuse. Autrement dit, on revient, dans les langues slaves, au sens d'origine de l'époque classique et du grand débat, au XVIIIe siècle, sur la tolérance religieuse.

Bossuet consacre le terme, mais pour le considérer comme quelque chose qui n'est pas digne d'une longue considération. L'intolérance lui paraît préférable, pour les raisons que l'on sait. Diderot, en 1760, introduira le terme dans l'*Encyclopédie*, et Voltaire lui donnera l'illustration que tout le monde connaît. Le sens médical (*tolérer* un médicament, *tolérance* du cœur pour une greffe, *tolérance* de différents viscères pour telle ou telle intervention chirurgicale) et le sens sociologico-philosophique, compréhension de la pensée d'autrui, de ses prises de position considérées comme faisant partie d'un ensemble digne d'un rapport dialogal, naissent beaucoup plus tard : fin du XVIIIe siècle, milieu du XIXe siècle.

Si je me permets une rapide incursion à travers les manières dont d'autres langues ont traduit cette notion, je retiendrai essentiellement quatre sens fondamentaux qui, tous les quatre, si j'ose dire, sont pleins de sens.

La première des acceptions importantes que nous connaissons, c'est « se retenir », « se contenir », en somme, aller contre ou charger celui ou celle qui défend une opinion différente. La deuxième acception, illustrée par de nombreuses langues — c'est la plus importante —, c'est « endurer », « supporter », « souffrir ». La troisième, c'est « pardonner » — elle existe aussi, mais moins souvent attestée. Et la dernière, c'est « permettre ». Derrière chacune peuvent être cités un certain nombre d'idiomes qui les illustrent. Pour « se retenir », prenons le grec, aussi bien le grec ancien que le grec moderne. Dans les deux langues, la tolérance est *anókhe* pour prononcer à

l'ancienne, *anóchi* pour prononcer à la moderne, à la démotique (grec d'aujourd'hui), c'est-à-dire le fait de se retenir, de s'empêcher de charger ce qui est en face de soi. On trouve cela très anciennement puisque, dans l'*Odyssée* VII-32, Athéna, introduisant Ulysse chez les Phéaciens, lui dit que les Phéaciens ne supportent pas les étrangers : *ou gar xeinous [...] anthropous anekhontai*, ce qui signifie que les Phéaciens ne parviennent pas à s'empêcher d'agresser, à se retenir ou à se contenir — ce serait peut-être encore le mot le meilleur — face à ceux qui les abordent. Voilà les deux illustrations (grec ancien, grec moderne) de cette notion de se contenir ou de se retenir quand on tolère et donc de ne pas se contenir quand on ne tolère pas, quand on est en situation d'intolérance.

Le sens d'« endurer », lui, est illustré par un bien plus grand nombre de langues. Celles qui ne l'ont pas illustré ont purement et simplement emprunté, avec un habillage phonétique, la notion moderne, faute d'aller trouver dans les racines anciennes un *étymon* qui fût acceptable. Ainsi, en indonésien, et en malais, qui en est la source, on décalque simplement le néerlandais, langue de l'ancien colonisateur de l'Indonésie : *toleransi* ; le néerlandais a *tolerantie*. Donc, *intoleransi* est le seul mot connu — que je sache — en malais. D'autres langues se sont lancées dans une entreprise de néologie, s'efforçant de créer, de susciter au moins des notions qui répondissent, dans une certaine mesure, au contenu complexe de cette notion de tolérance. Une de celles qui méritent d'être citées, c'est le hindi. En hindi, s'abreuvant naturellement au sanskrit, langue de culture d'origine, on a *sahan* ; premier sens : l'endurance — j'illustre donc en ce moment le deuxième des quatre grands sens, la notion d'endurance. Deuxième sens, à partir de ce sens premier : indulgence, et cela aboutit à tolérance. De même dans *sahanā* — avec une terminaison infinitive en *-a* des verbes du hindi —, endurer ; premier sens aussi — comme pour le nom, ici, la dérivation morphologique s'accompagne d'une homologie sémantique —, endurance, endurer, puis montrer de l'indulgence. Mais c'est le verbe qui est dérivé du nom et non le contraire.

Je me permets ici une parenthèse. Il est intéressant de penser que *tolérance* est un nom et *tolérer* un verbe. Or les noms sont

probablement premiers, parce qu'ils supposent des attitudes, des prises de position indépendamment d'une mise en application. Les verbes, y compris ceux que l'on dit statifs et *a fortiori* ceux qui sont actifs, sont seconds — dans l'ordre de la pensée, j'entends. Quand c'est aussi dans l'ordre du langage, c'est encore plus satisfaisant pour la pensée. Mais dans l'ordre de la pensée, ils le sont puisqu'ils impliquent une prise de possession ou une prise d'action sur le réel qui elle-même présuppose la définition d'une attitude à l'égard de ce réel. Par conséquent, le fait que le nom et le verbe ici soient dans des rapports complexes — tantôt de pure dérivation, tantôt sans lien de dérivation — n'est pas, à mes yeux, dépourvu de signification. Je referme cette parenthèse.

Après le hindi, avec toujours le sens d'« endurer », on pourrait rappeler les langues slaves — dans lesquelles *terp* — la racine du russe, du bulgare, du polonais, du serbe, du croate, du slovène, du tchèque, de l'ukrainien, du russe blanc, etc. désigne d'abord la notion d'endurance, d'endurer, puis celle d'indulgence et enfin celle de tolérance, par calque sémantique sur les langues occidentales.

Il en est de même, plus ou moins, dans d'autres langues. Pour en citer une de ce pays, qu'on évoque très rarement, mais que, à mon avis, l'on doit signaler par acte de tolérance parce que c'est une langue menacée : en souletin, un des dialectes du basque du côté français, on a *jasamen* ou *jasaite*, qui est l'action de supporter expressément. Cela entre donc aussi dans cet ensemble de sens qui illustrent ce second sens.

J'aurais encore à citer rapidement le hongrois, dans lequel *türés* et *türelem* qui, à l'origine, signifient patience, désignent le fait de supporter. Également *elnézés*, le fait de regarder de haut ou de regarder après. C'est un calque de l'allemand *Nachsicht*, qui est indulgence parce qu'on regarde de derrière ou par après. Ensuite, on fonde un autre mot par une dérivation en *-ség*, qui est une dérivation de noms abstraits en hongrois moderne, et on a *türelmesség*, c'est-à-dire la tolérance. Le mot *türelmesség* est spécifiquement le mot qui ne veut dire que tolérance, en son sens plein, avec un contenu idéologique. La raison en est simple : le hongrois est une langue qui a été fréquemment reprise

en main par ses réformateurs et qui est, dans une large mesure, construite.

Cette construction ne concerne évidemment que le lexique, pas la syntaxe et encore moins la phonétique, domaines inaccessibles à l'intervention humaine. Dans les langues ainsi construites, en partie artificielles, on peut, naturellement à l'image des contenus occidentaux dont on s'inspire le plus souvent, construire des mots qui n'ont pas d'histoire et qui, par conséquent, seront d'autant plus libres de prendre tout de suite le sens que l'on souhaite. Ici, *türelmesség* est fait sur une racine, « supporter, endurer », mais il prend un sens, d'emblée, qui est celui que, en Occident, le mot a mis des siècles à prendre.

Le finnois est, comme le hongrois, une langue en partie construite, pour les mêmes raisons. Dans les deux cas, il s'agit de langues de pays qui très longtemps ont été fortement soumis à une pression culturelle, soit allemande, soit plus généralement baltique, soit russe, plus à l'est. La construction d'un vocabulaire, dans ces langues, est une œuvre véritablement nationaliste, une œuvre d'affirmation d'une identité nationale. C'est singulièrement vrai, bien entendu, quand il s'agit de contenus abstraits, de contenus idéologiques et institutionnels, comme c'est le cas pour *tolérance*. En finnois, on a pris une racine, *suvaita*, qui veut dire, elle aussi, « souffrir, supporter, endurer », que l'on dérive avec un *-vai* de dérivation nominale, et un *-sus* de surdérivation nominale, ce qui donne *suvaitsevaisuus*, ce qui veut dire spécifiquement « tolérance ». Et on forme également en finnois « intolérance » — c'est une langue agglutinante, avec des suffixes, notamment négatifs —, par agglutination d'un suffixe négatif en *-mus* —, on a, par conséquent, *suvaitsemattomuus*, *intolérance*. Il est notable à cet égard qu'en hongrois, on a de même un suffixe de négation, *-etlen*, ce qui donne *türelmetlenség*, c'est-à-dire « intolérance ». Il est intéressant de voir, à la lumière du hongrois et du finnois, mais c'est aussi vrai pour le français, que la notion d'intolérance, elle, est première, contrairement au dérivé morphologique, ce qui signifie que si tolérance a mis des siècles à ouvrir son sens moderne, en revanche, intolérance signifie d'emblée la négation de ce que la tolérance elle-même implique. Le mot, du fait à la fois d'un immé-

diat processus de dérivation morphologique et d'une réponse à un positif déjà posé depuis très longtemps, est immédiatement investi du sens d'« intolérance ».

L'arabe est un exemple excellent puisque, en arabe, on prend la racine de *samaḥa*, qui veut dire pardonner, et même, à la sixième forme, qui est réciproque, on a *tasâmuḥ*, qui signifie le pardon, mais c'est un pardon réciproque. Autrement dit, en arabe, la langue nous dit que la tolérance est une attitude qui appelle réciprocité.

Même chose en turc, avec le même mot, mais osmanlicisé *müsamaha* et *tahammül*, un mot turc d'origine arabe qui signifie « pardon », au sens de fait de porter le péché de l'autre en cessant de le lui imputer.

Le dernier sens intéressant est celui de « permettre ». Il est illustré par de très nombreuses langues, et singulièrement par le chinois, dans lequel on a *rongxu*, « permettre » plus « pardonner ». Le chinois, qui est une langue à forte tentation monosyllabique, a ici des dissyllabes. C'est intéressant. Cela montre bien que la notion n'est pas du tout première, ni dans la langue, ni dans la pensée. Les dissyllabes chinois *rongxu* et *kua long*, « s'ouvrir largement » plus « pardonner », sont empruntés ensuite dans les langues d'Extrême-Orient. Comme on sait, la sinisation de tout l'Extrême-Orient a été très forte. Le japonais emprunte, lui aussi, un mot chinois sous la forme de *nin'yō*, c'est-à-dire « être patient, pardonner, accorder sa reconnaissance sous forme de pardon ». Même chose pour le vietnamien qui a *khoan dung*, en prenant le *khoan* d'« ouverture » ; il faut ouvrir et pardonner et pour le coréen, qui a *kuanyang*. Dans toutes ces langues, nous avons l'illustration intéressante de cette quatrième et dernière notion de permettre, de pardonner plus permettre, avec une dominante de pardon, mais prenant son sens parce que le pardon passe par une autorisation — au moins dans l'analyse de la langue — je ne dis pas qu'il en soit spécifiquement ainsi dans la pensée.

La conclusion de ce bref parcours est que la notion de tolérance ayant fait son chemin et le contenu idéologique et culturel dont elle est investie étant assez lourd — au sens le meilleur du terme, bien entendu, pas en un sens dérogatoire —, il est en par-

tie vain de vouloir faire dégorger aux langues, par leur *étymon*, la vérité de ces mots, puisque ces mots ont évolué en fonction des contenus culturels à exprimer. Ce que je viens de vous dire est-il donc pure vanité ?

Pas tout à fait. En effet, ce que ces mots signifient exerce une très forte pression depuis le début jusqu'à la fin. Les notions successives de se contenir, d'endurance, de pardon et de permission sont toujours présentes, soit dans les langues où elles sont celles-là mêmes de l'origine, soit dans celles qui ont emprunté ou créé de toutes pièces le mot par calque phonétique ou par calque sémantique. Dans tous ces cas, nous avons encore une forte pression des sens que je viens rapidement de passer en revue.

Je voulais terminer, si vous le permettez, par un plaidoyer pour les langues. On pourrait se demander pourquoi je le présente. Si nous pouvons ici parler de tolérance et si on a demandé au tâcheron des langues, au linguiste de profession, d'ouvrir ce Forum, c'est parce que le mot *tolérance* est un des mots que les langues mettent à notre disposition pour nous exprimer. Par conséquent, la tolérance dont les langues nous parlent est aussi celle que les langues méritent. A cet égard, je voudrais rappeler les très nombreuses langues qui sont victimes de l'intolérance, qu'il s'agisse du berbère — pas loin d'ici —, qu'il s'agisse du tibétain en Chine, qu'il s'agisse même du français en Belgique de plus en plus, qu'il s'agisse du kurde en Irak ou en Turquie ou qu'il s'agisse encore du croate en Serbie, en Yougoslavie autrefois quand les ordonnances sur le vocabulaire interdisaient aux Croates d'utiliser leurs noms de la semaine pour y substituer les noms serbes — c'est une seule et même langue, en principe, mais il est de moins en moins bien reçu de le dire. Le mot de *tolérance*, que les langues mettent à notre disposition, doit donc être retourné en leur faveur. Tolérer, c'est aussi tolérer la diversité, celle des langues. En d'autres termes, la tolérance, c'est d'abord le respect des différences, le respect des particularités, et l'intolérance peut très bien être induite, paradoxalement, par une volonté d'imposer le droit de tous au même contenu, alors même que certains revendiquent le droit à leur particularité.

LE PROGRÈS DES SCIENCES ET L'OBLIGATION DE TOLÉRANCE

Étienne-Émile Baulieu

Je suis un médecin qui fait de la science, la science est ma passion. Comme médecin, mon idéal est d'aider à servir la société des hommes. La tolérance pose le probème de l'acceptation par la société des révélations de la recherche, souvent imprévues comme vous le savez, de ses applications, également de ses implications.

Personne ne doute que le siècle qui s'achève n'ait été le plus marqué par le développement scientifique depuis le début de l'humanité. La pénicilline et l'allongement extraordinaire de l'espérance de vie, la découverte des gènes, celle de la structure de l'atome, de la relativité, l'énergie atomique, l'essor prodigieux des moyens de communication, l'exploration de l'espace, tout cela n'est encore que prélude à la suite qui arrive impétueusement, de façon inéluctable — reçue, acceptée, tolérée de manière inégale, par notre société en général, par chacun d'entre nous en particulier.

Toute société, me semble-t-il, tend à préférer des vérités établies. Par conséquent, une société est conservatrice par nature, en contraste avec le mouvement incessant, en général imprévisible, de la science et des découvertes importantes. La science est une des activités spécifiques et supérieures des hommes et elle les a largement libérés de bien des contraintes et des fatalités de la nature, permettant leur survie, leur alimentation, leur habitat, leurs déplacements, leur santé, alors qu'à la base, ne l'oublions jamais, la nature est hostile à l'homme. C'est pour-

quoi on appelle tout cela le progrès. La société, en tant que regroupement des hommes, met à profit ce progrès, avec un temps de retard, en le faisant servir, si l'on peut dire, au confort de la vie de chacun.

Il en est ainsi, particulièrement, quand il s'agit de reproduction et quand la science rencontre les problèmes de sexualité. Regardez les cas symboliques de la pilule, de l'avortement, des procréations médicales assistées. Que de controverses, que de remuements qui continuent ! Tolérance et intolérance aux nouvelles données de la science et à leurs applications reflètent les valeurs que la société en général et chacun de nous, à son niveau personnel, acceptent ou refusent. Nos choix en ce domaine sont largement déterminés par notre degré de connaissance et d'ignorance, et en outre par des réactions affectives qui, nous le constatons tous, augmentent à notre époque, souvent plus séduite par des croyances révélées et globalisantes que par le doute minutieux et les démonstrations précises de la science.

Mon expérience personnelle dans le domaine de la reproduction humaine est largement marquée par la fréquentation de l'intolérance. Les progrès sont certains, si on juge sur quelques décennies, mais que de batailles, que d'arguments spécieux avant que les États aient accepté dans leur majorité qu'il soit permis d'utiliser — ce qui ne veut pas dire que soient utilisées — des méthodes permettant la maîtrise de la reproduction ! A la pratique empirique et fréquemment dangereuse, depuis des millénaires, du contrôle de la fertilité par des moyens approximatifs ont succédé, au cours des trente dernières années, des méthodes rationnelles et scientifiques qui, pourtant, n'ont pas été tolérées sans réticence et ne le sont pas encore. Même le préservatif — qui ne le sait ? — n'a été ouvertement mis en vente dans notre pays que récemment, à l'occasion de l'épidémie du sida.

L'Ordre des médecins, au début des années soixante, indiquait que la contraception orale ne concernait pas les médecins. A ce sujet, à l'Académie de médecine, on a protesté violemment contre l'utilisation et le danger de ce qu'on appelait la « stérilisation » — mot qui, évidemment, n'est pas tout à fait neutre —, même si on disait que cette stérilisation pouvait être temporaire. On entendit même un grand médecin affirmer qu'une femme

sous pilule rendrait son mari impuissant. Je tiens à votre disposition les minutes du débat. L'interruption volontaire de grossesse, l'IVG, quoique finalement acceptée légalement dans notre pays, reste l'objet de débats très difficiles. Pourtant, il y a un grand contraste entre la majorité des gens qui l'acceptent entièrement et y ont recours si besoin est et les donneurs de leçons. Même la contraception — définie, vous le savez, comme les méthodes empêchant la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde — rencontre encore l'intolérance de ceux qui réprouvent sa pratique parce qu'il s'agit de méthodes « non naturelles ».

Il est bien entendu qu'il est de la liberté de chacun de décider d'une technique ou d'une autre, mais il est également certain que les moyens modernes sont incomparablement plus efficaces que les méthodes élémentaires du retrait ou de l'observation du calendrier. Jusqu'à quand des catholiques toléreront-ils la condamnation des techniques scientifiques de contraception ? Si l'enjeu était d'empêcher la fécondation, au nom d'une conception qui confond d'ailleurs fécondation et début de la vie, le préservatif serait recommandé par l'Église, or on sait qu'il ne l'est pas. Ne s'agit-il donc pas, en réalité, pour ceux qui s'opposent à la pilule et au préservatif, de condamner tout ce qui dissocie l'amour physique de la procréation ? Bien entendu, la conviction de chacun non seulement est respectable, mais justifie pleinement le refus personnel d'utiliser telle ou telle pratique. L'intolérance commence quand on veut imposer son comportement aux autres. Il faut le dire parce que c'est un fait d'aujourd'hui, et qui continuera : l'avortement subsiste et subsistera. En effet, la contraception ne sera jamais parfaitement utilisée. Par conséquent, les fécondations non désirées seront toujours assez fréquentes, surtout chez des jeunes filles ou chez des femmes qui ne sont plus sous contraception après un certain âge. Les attaques contre l'avortement — même légalisé dans notre pays, et largement accepté par la majorité des citoyens, je l'ai déjà dit — vont des pressions morales aux violences verbales, à des menaces métaphysiques, pour ne pas parler des commandos, autre actualité de la saison. Elles sont particulièrement intolérantes, pénalisant des femmes déjà traumatisées. Comment peut-on assimiler le recours d'une femme dans la plus grande

difficulté à l'activité des bourreaux nazis ? C'est pourtant ce genre de « comparaison » que l'on entend assez souvent chez les adversaires fanatiques de l'avortement. Comment peut-on accuser une femme d'avoir peut-être privé l'humanité d'un génie ? C'est une agressivité quasi terroriste, qui s'étend d'ailleurs quelquefois directement et, de toute façon, indirectement à la situation tragique observée dans les pays en voie de développement, où les décès, les accidents infectieux, les séquelles, y compris la stérilité, de façon paradoxale, font suite à des avortements pratiqués dans des conditions souvent illégales, et médicalement épouvantables.

Face à cette intolérance, dans les faits, quelle réponse ? Celle de la science, me semble-t-il, alors que, volontairement ou non, celle-ci est essentiellement ignorée ou maquillée. Beaucoup mettent en exergue — j'y ai déjà fait allusion — la fécondation comme la seule étape critique pour définir l'avortement et le distinguer de la contraception. Bien entendu, la fécondation est une étape essentielle, mais la science, l'observation, nous enseigne maintenant que ce n'est qu'une étape dans le continuum qui aboutit à la mise au monde d'un nouvel être humain. La plupart des œufs fécondés sont anormaux génétiquement, ou ne s'implantent pas pour d'autres raisons. Ils sont donc éliminés, je dis bien en majorité, sans qu'aucune religion ne leur attribue jamais — et pour cause ! — l'animation, c'est-à-dire l'entrée en eux de l'âme. Par conséquent, ils ne répondent pas à une condition humaine d'essence divine. L'implantation dans l'utérus, vous le savez, commence sept jours après la fécondation. Pour les médecins, c'est alors seulement que l'on définit une grossesse, que l'on peut détecter par le test que tout le monde connaît, qui démontre la présence d'une hormone venue de l'embryon. Médicalement, il n'y a donc pas de grossesse auparavant. Il faut même attendre une semaine encore pour savoir que l'embryon, pourtant très élémentaire à ce moment-là, ne pourrait plus se diviser. Auparavant, on ne peut décider s'il y a potentiellement un être ou deux, de vrais jumeaux et, par conséquent, une ou deux âmes, indiquant bien le problème d'ordre éventuellement métaphysique. Ce n'est qu'ensuite

qu'on peut parler d'individu, terme qui veut vraiment dire « qui ne peut se diviser ».

La différenciation des cellules et des organes progresse de façon continue sans que, pour autant, le système nerveux, le système respiratoire — pour ne prendre que des exemples précis — soient organisés pour fonctionner comme chez un nouveau-né. Pendant plusieurs semaines (quatre à six) après la fécondation, je pense qu'il est logique d'appeler l'interruption du processus continu « contragestion », ce qui ne masque pas que cela veut dire contre la gestation. Cette intervention n'est assimilable ni à la contraception, telle que nous l'évoquons habituellement, prévenant la fécondation, ni à l'avortement, tel qu'il est médicalement, psychologiquement, physiquement ressenti par les médecins et par les femmes. Par conséquent, la contragestion est évidemment — je répète — physiquement et psychologiquement infiniment moins traumatisante pour la femme, pour le couple. C'est encore la période où la femme se dit : « J'ai un retard de règles. » Bientôt elle dira : « Je suis enceinte », et plus précisément et de façon plus émotionnelle ensuite : « J'attends un enfant. »

On le voit bien, le seuil de tolérance est différent pour un croyant, par exemple, pour qui tout commencerait à la fécondation ; pour un scientifique, observant le *continuum* qui se déroule, tout en sachant qu'il y a évidemment des étapes successives importantes à bien marquer ; et pour la femme, après tout la plus importante à ce moment, qui va découvrir qu'elle attend un enfant.

Les religions diffèrent dans leur manière de fixer la date à laquelle commence à exister un nouvel être humain. Le Vatican lui-même indique, dans la Déclaration de la Congrégation pour la foi, sous la signature du cardinal Ratzinger et contresignée par le pape actuel, que le Saint-Siège a changé d'avis plusieurs fois au cours des siècles. Changer d'avis, c'est un bon signe, si je peux dire, de tolérance. Ce que l'on peut regretter à présent, c'est que cette tolérance n'ait pas continué, à en juger par la rigidité qui, me semble-t-il, prévaut aujourd'hui.

En tout cas, la tolérance s'applique *de facto* quand on utilise des méthodes de contraception — je dis bien « de contracep-

tion » —, comme certains stérilets et certaines pilules minidosées prises dès le début du cycle, qui agissent souvent en réalité après la fécondation sans que la femme en soit consciente et sans qu'elle ait de décision à prendre. En fait il s'agit là, à proprement parler, de contragestion, en quelque sorte automatique, confondue par les femmes avec la contraception traditionnelle. Ainsi le tabou que constitue toute interruption du processus après la fécondation est-il déjoué dans la réalité concrète que vivent les femmes. Il n'est pas question, je le répète, de nier l'importance cruciale de cette dernière, mais elle doit être remise en perspective au sein du *continuum* biologique qui caractérise les premières étapes du développement humain au lieu d'être considérée, d'une façon simpliste qui, dans un sens, séduit notre époque, comme presque magique et survenant en un instant de création alors qu'il s'agit d'un processus complexe qui s'étend sur une durée assez longue.

Il est notable, par ailleurs, que la loi — nous vivons dans une société de droit, et c'est bien —, la loi française sur l'IVG, adoptée alors qu'il n'y avait pas encore de méthode hormonale (le RU 486, par exemple), oblige à un délai de réflexion après le diagnostic de grossesse. Cela ne permet pas le plein emploi d'une contragestion médicale très précoce et qui serait donc moins pénible. C'est une disposition légale qui a certainement un bon côté en ouvrant un espace de liberté pour la réflexion, mais elle n'est pas adaptée au progrès médical — je viens de le dire — et, en fait, elle sous-estime, pour ne pas dire annule, la capacité de réflexion et de décision consciente et responsable des femmes ; elle se montre préventivement répressive, si je peux dire. C'est aux intéressées, toujours dans la difficulté, souvent dans la souffrance, de décider à leur heure. Cette intolérance, même si elle est relativement limitée dans notre loi sur ce sujet, qui par ailleurs est bonne, est une restriction à la liberté.

Il n'y a d'ailleurs pas de loi qui permette — c'est un vide législatif — de choisir la « pilule du lendemain » qui, prise avant les règles, ne tombe ni dans la contraception ni dans l'avortement. Cela reflète le retard entre la pratique des sociétés et les observations faites au cours des investigations scientifiques.

Si la procréation médicale assistée subit relativement moins

de critiques violentes — c'est un autre domaine, mais ils sont apparentés, bien sûr —, c'est que la composante moralisatrice évoquant le domaine sexuel est très présente dans les débats sur la contraception et l'avortement — tout le monde le sait évidemment — alors qu'elle est pratiquement absente pour la procréation médicale assistée, dont la pratique est d'ailleurs numériquement beaucoup plus limitée.

Le reproche d'une intervention non naturelle et, par conséquent, répréhensible est en fait mal reçu par la plupart de ceux qui ont des difficultés à avoir un enfant. Pourtant, certains commentateurs — qui, à mon avis, ont une attitude fantasmatique — parlent de « viol de l'ovule » pour l'injection directe des spermatozoïdes qui court-circuite le processus physiologique de pénétration à travers les membranes de l'œuf quand on injecte le spermatozoïde. Le choix des mots, bien entendu, indique l'intolérance des auteurs. Ils semblent particulièrement inappropriés parce que, dans ce cas, tout le monde comprend que la méthode la plus moderne permet justement, dans les cas d'infertilité, à la femme d'avoir un enfant du compagnon d'amour avec qui elle vit, au lieu de s'adresser à des méthodes plus indirectes avec donneur étranger. Le viol est donc un terme vraiment mal à propos dans cet énoncé.

Un autre sujet, dans les procréations médicales assistées, suscite un débat : dès qu'un médecin décide qu'il est préférable d'implanter un œuf fécondé paraissant en meilleur état que d'autres et qu'ainsi on sélectionne, certains brandissent le principe d'eugénisme et, encore par les mots, font appel à une connotation épouvantable de l'activité des nazis.

Pourquoi cette intolérance agressive et décourageante alors que, de toute façon, l'analyse scientifique des procédés en question est toujours en cours et qu'il est simple, par une attitude de discussion préalable et de contrôle, de définir un cadre réglementaire, comme on le fait par exemple en Angleterre, à l'aide d'une haute autorité ? On le voit, en tout cas, dans ces domaines : viol, eugénisme, mots excessifs, sans fondement réel, font basculer dans l'intolérance.

Sommes-nous enchaînés dans la caverne de Platon ? Bien entendu, dans ces questions, comme dans d'autres, nous ne per-